

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2008**

**Délibération
n° 2008.12.117.B**

**ZI N° 3 à GOND-
PONTOUVRE -
Aménagement de la
placette de la
Valenceaude : lot n° 1
« Terrassements,
voirie, réseaux divers
et éclairage public » -
Avenant n° 1**

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 décembre 2008**

Secrétaire de séance : Michel GERMANEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD , Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

**ZI N° 3 A GOND-PONTOUVRE - AMENAGEMENT DE LA PLACETTE DE LA VALENCEAUDE :
LOT N° 1 « TERRASSEMENTS, VOIRIE, RESEAUX DIVERS ET ECLAIRAGE PUBLIC » -
AVENANT N° 1**

Par délibération n°5 du 1^{er} février 2007, le conseil communautaire a approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour la réalisation de travaux d'aménagement de la placette de la Valenceaude.

La commission d'appel d'offres du 25 octobre 2007 a attribué le lot n°1 à la SARL GRAMMATICO TP - Laubertière - 16170 GENAC pour un montant de 169 919 € HT.

Le présent avenant a pour objet l'augmentation de la masse des travaux rendus nécessaires par :

- les exigences d'une entreprise riveraine en termes de sécurité ;
- la découverte d'un fossé et de réseaux à faible profondeur au droit des stationnements provisoires ;
- des travaux divers imprévus.

Pour minimiser l'impact financier de ces travaux imprévus, des ajustements de quantités sur certains postes ont été opérés sans que cela n'altère le projet.

Afin de réaliser ces prestations supplémentaires, il est nécessaire d'ajouter les prix suivants au bordereau de prix unitaires :

Fourniture et pose de 20 plots de stationnement :50 € HT/u

Recalibrage et réfection du fossé découvert
sous les déchets et les ronciers :forfait 10 050,00 € HT

Dépose d'une chasse hydraulique : forfait 1 500,00 € HT

Bordures en béton préfabriqué –

Type A2 en remplacement de bordure A1 : 22 € HT/ml

Bordures en béton préfabriqué –

Type T2 en remplacement de bordures A1 :22 € HT/ml

Montant de l'avenant 16 387,80 € HT

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 2 décembre 2008,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 4 décembre 2008,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°1 au lot n°1 « Terrassements, voirie, réseaux divers et éclairage public » confié à la SARL GRAMMATICO TP - Laubertière - 16170 GENAC, ayant pour objet l'ajout de prix au bordereau des prix unitaires afin de réaliser des travaux supplémentaires pour un montant de 16 387,80 € HT.

Le montant du marché est porté de 169 919 € HT à 186 306,80 € HT, soit une augmentation de 9,64 %.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2312 – sous – fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 17 décembre 2008	<u>Affiché le :</u> 22 décembre 2008